

pensée de leurs supplices, donnons-leur en priant, surtout en communiant pour eux, des preuves d'une compassion efficace. L'Église, qui gémit avec eux parce qu'elle est mère, nous y invite de mille façons. Aidons-lui à parachever son œuvre sur ces fils lointains et d'autant plus chers.

Il y a quelques semaines, notre saint Père Léon XIII approuvait et indulgençait une courte prière qui résume tous nos moyens d'action pour le secours des pauvres âmes, donnant parmi eux à la Communion eucharistique la place d'honneur qui lui convient. Nous la répèterons chaque jour de ce mois : puisse-t-elle enflammer toujours davantage notre charité compatissante, et nous porter avec plus d'élan à la Table sainte !

Prière

Divin Cœur de Jésus, accordez, je vous prie, aux Ames du Purgatoire le repos éternel, à ceux qui doivent aujourd'hui mourir la grâce finale, aux pécheurs la vraie pénitence, aux païens la lumière de la foi, à moi et à tous les miens votre bénédiction. Je vous recommande, ô Cœur très aimant de Jésus, toutes ces âmes, et je vous offre pour elles tous vos mérites avec ceux de votre bienheureuse Mère, de tous les saints et les anges, et toutes les Messes, les saintes Communions, les prières et les bonnes œuvres qui se font aujourd'hui dans tout le monde chrétien.

(Indulg. de 100 jours, une fois le jour. Bref du 13 mars 1901).

❖ UNE ŒUVRE EUCHARISTIQUE ❖ en faveur des Défunts

L'INSCRIPTION dans l'Œuvre des *Semaires Eucharistiques*, dont la contribution annuelle est de \$ 2.00, donne à la personne défunte droit à TRENTE-DEUX MESSES, et à une participation spéciale aux heures d'adoration, communions et bonnes œuvres de la Communauté du Très Saint Sacrement. Une gracieuse image est envoyée comme diplôme à la personne qui fait l'offrande, et quatre fois par an, elle est prévenue par une lettre du temps où les messes sont célébrées.